

## **A TOUTES NOS STRUCTURES** **«Branches services publics et services de santé»**

### **COMPTE-RENDU AUDITION DU 29 AVRIL 2020** **CONCERNANT LES EHPAD EN VISIOCONFERENCE AVEC LA** **COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Chers(es) Camarades,

Le mercredi 29 avril 2020 s'est tenue une audition sous forme de visioconférence, à la demande de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale.

Cette réunion était placée sous la présidence de Mme Brigitte Bourguignon, députée LREM du Pas de Calais, et par ailleurs Présidente du Haut Conseil du Travail Social.

A l'ordre du jour figuraient les problématiques engendrées par la crise du COVID 19 dans les EHPAD et les services de soins à domicile.

Participaient à cette conférence, pour notre Fédération, Franck HOULGATTE au titre de l'Union Nationale de la santé privée, Gilles GADIER pour les services de santé, et Didier PIROT pour les services publics.

Hormis la Fédération, étaient présentes d'autres organisations syndicales, ainsi que certaines associations de directeurs d'établissement et de médecins coordonnateurs.

Chaque participant a eu la parole pour un propos introductif de cinq minutes environ qui a été suivi de questions posées par les députés présents. L'audition a duré un peu plus de 2h30.

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des positions prises par notre délégation, celles-ci ayant à de maintes reprises été soulevées lors de nos conférences, réunions, circulaires ...et toutes ont été rappelées à chacune de nos interventions.

Ce secteur en crise depuis de nombreuses années par manque de moyens matériels et humains subit une nouvelle fois le manque de considération des pouvoirs publics et des employeurs. Pour preuve, le personnel souffrant de salaires indécents, ne sait toujours pas de combien sera la prime exceptionnelle et quand ils la percevront, car les décrets ne sont toujours pas publiés !

Nous avons par ailleurs étayé nos propos par des exemples concrets issus d'informations recueillies par les nombreuses réponses faites à nos questionnaires auprès de nos structures. Ainsi et à titre d'exemple, la réalisation de « tests » par un grand groupe du secteur privé, a fait apparaître que plus de 15 % des salariés avaient été contaminés, d'où notre demande de les

rendre obligatoires dans tous les établissements et services à domicile. Par ailleurs, nous avons relayé vos nombreux témoignage sur la situation catastrophique dans les EHPAD territoriaux et hospitaliers (manque d'EPI, rappel des agents ayant été confinés, conditions de travail très difficiles,...).

FORCE OUVRIERE a rappelé que la situation que nous connaissons actuellement dans nos EHPAD et services à domicile que ce soit dans le secteur hospitalier public ou privé et dans les collectivités territoriales n'est que la conséquence de l'incurie des gouvernements successifs qui depuis 2003 (canicule) n'ont pris aucune dispositions pour éviter ces situations, laissant depuis le personnel en souffrance.

Vous trouverez ci-dessous le lien vidéo de l'audition :

[http://videos.assemblee-nationale.fr/direct.8986493\\_5ea9323...](http://videos.assemblee-nationale.fr/direct.8986493_5ea9323...)

Amitiés syndicalistes.

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 4 mai 2020